

Pour une mobilisation publique en faveur de la lecture, de l'écriture et du livre



Maquette et mise en pages : Macgraph, Yves Gabioud, Puidoux Image
couverture : © stock.adobe.com, olly

© 2019 Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC)

Introduction

Aujourd'hui, une grande partie de la mémoire et de la communication repose sur l'écrit. La lecture et l'écriture constituent des compétences impératives pour chacun. Lire et écrire ouvrent de manière infinie les portes du savoir, de la pensée, de l'autonomie tant intime que sociale, citoyenne et professionnelle. Lire et écrire sont émancipateurs et leur apprentissage constitue ainsi l'une des missions centrales de l'État, dans l'idéal humaniste d'une société démocratique éclairée qui donne l'accès à une pleine humanité. Plus une société est technologique, plus l'autonomie d'une personne naît sur le terrain de la lecture.

À la fois vecteur capital d'éducation et expression culturelle majeure, l'écrit doit faire l'objet d'une politique publique exigeante et à la hauteur des enjeux de société qu'il sous-tend. Cette politique publique permet l'accès de tous, et à tout âge, à la culture de la langue écrite et favorise la création, la diffusion et le goût du livre, l'un de ses supports privilégiés.

Le soutien en faveur de la lecture, de l'écriture et du livre du Canton de Vaud repose ainsi sur deux piliers principaux. Le premier est une **politique éducative forte d'enseignement de la lecture et de l'écriture** qui place la maîtrise de la langue au centre de sa mission, afin de donner à tous, dès le plus jeune âge, puis tout au long de la vie, des compétences de base dans la maîtrise de la langue à l'écrit et le goût de la lecture. Le second est une **politique culturelle de soutien au livre** qui considère le livre comme un bien culturel et patrimonial majeur et qui s'implique dans l'ensemble de la chaîne du livre, de sa création à sa diffusion.

La lecture et l'écriture : l'école au cœur de l'ouverture aux textes

Au sein des apprentissages et durant toute la scolarité, la langue écrite occupe une place centrale. Elle est en effet un vecteur d'enseignement, de communication et de culture, mais aussi un outil à la base des apprentissages de toutes les disciplines. Sa maîtrise orale et écrite est donc une compétence primordiale que chaque élève doit pouvoir s'approprier. Cette nécessité est en outre accentuée par le numérique, puisqu'aujourd'hui, chacun doit pouvoir maîtriser ce langage spécifique, faute d'être exclu de l'information et de la culture.

En effet, les enquêtes nationales et internationales¹ en éducation ont régulièrement mis en évidence qu'une proportion d'élèves, certes faible, mais non négligeable, ne maîtrisait pas suffisamment la lecture pour tirer profit efficacement de l'offre de formation. Ces jeunes gens peuvent donc potentiellement être considérés comme à risque et certains d'entre eux pourront même être touchés par l'illettrisme dans leur vie d'adulte.

Il est de la responsabilité des systèmes de formation d'œuvrer afin d'améliorer l'enseignement du français (lecture et écriture) en mettant à disposition des élèves des moyens d'enseignement structurés et en assurant la formation adaptée des enseignants, notamment via la formation continue. Elle doit en outre donner le goût de la lecture, en particulier aux élèves du cycle 3 (13-16 ans) chez qui la pratique de la lecture comme activité de loisirs tend à diminuer², afin que les compétences acquises ne se perdent pas et que chacun puisse connaître le plaisir de lire.

Le livre : un soutien de la création à la diffusion

Son importance sociale étant largement reconnue, le livre ne peut être traité comme un simple produit commercial évoluant au gré du marché. La Suisse romande possède un fort patrimoine culturel et littéraire, même si les acteurs du livre ne sont pas organisés sous forme industrielle comme dans d'autres grandes nations. Aussi, les auteurs, les éditeurs, les libraires, tous les acteurs privés de la chaîne du livre peuvent être soumis à de fortes pressions internationales sur un terrain régional. Le rôle de l'État est de soutenir la qualité et la variété de l'offre, tout en accompagnant le caractère patrimonial et l'identité qu'elle constitue. Les collectivités publiques ont également pour mission la conservation et la mise à disposition des publications, au double rôle documentaire et patrimonial, au travers des bibliothèques scolaires, publiques et universitaires. Cette mission patrimoniale de conservation doit faire l'objet d'un soutien affirmé, notamment à l'heure où le numérique bouleverse les pratiques de bibliothéconomie. Il s'agit enfin d'initier des politiques

¹ Se référer en particulier à Pisa 2009, qui a porté une attention particulière aux compétences en lecture des élèves nés en 1993. Plus de 470'000 élèves provenant de 65 pays ont participé à cette enquête. <https://pisa.educa.ch/fr/pisa-2009-2>

² D'après une étude IPSOS mandatée par le Centre National du Livre (CNL) en juin 2016. www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/66568-les-jeunes-et-la-lecture-synthese-des-resultats.pdf

de promotion et de soutien à la lecture, en particulier auprès de la jeune génération. Celles-ci doivent également se traduire par l'encouragement à lire et à étudier des auteurs romands durant tout le parcours scolaire et postobligatoire.

Première partie

Une politique publique pour l'école

Pour atteindre l'objectif ambitieux de donner le goût de la lecture à tous les élèves, il faut que l'école agisse sur trois dimensions transversales et indissociables que sont l'enseignement, la motivation et le partage en proposant des moyens et des démarches d'enseignement efficaces.

De la 1P à la 6P, les jeunes élèves apprennent à lire et à écrire en bénéficiant d'un cadre stimulant: rituels, bibliothèques de classe, rallyes, lectures interclasses, nombreuses animations pédagogiques en bibliothèque scolaire, etc. À partir de la 7P, les salles de classe n'ont souvent plus de bibliothèque, le temps pour la lecture-plaisir ou des échanges autour des livres est limité voire absent et les enseignants font parfois moins attention au choix des livres qui deviennent davantage des objets d'étude.

Dans ce contexte, des activités comme «Le bruit des pages»³, le travail sur des genres variés, ainsi que des scénarii pédagogiques innovants trouveraient tout leur sens pour préserver et développer le goût de la lecture.

Le défi pour l'école est de faire en sorte que les élèves bénéficient d'un enseignement qui, tout en leur apportant les compétences en lecture suffisantes pour évoluer de façon autonome dans la société, leur donnera un goût pour la lecture qui perdurera au-delà de leur scolarité.

L'apprentissage de la lecture

Toute situation scolaire peut être considérée sous trois points de vue: celui du contexte (les lieux, l'horaire), de l'objet (les livres, les méthodes) et du sujet (l'élève apprenti-lecteur).

³ Il s'agit d'un concept basé sur celui de l'association «Silence, on lit!» dont le principe est d'accorder 10 à 15 minutes par jour aux élèves mais également aux enseignants et au personnel d'un établissement scolaire pour se plonger dans la lecture d'un livre.

Concernant le contexte, nous pouvons signaler les efforts déployés ces dernières années pour l'installation de bibliothèques scolaires et la création de coin-lectures confortables dans les classes des deux premiers cycles primaires. Il faut toutefois du temps et des sollicitations répétées pour apprendre une compétence aussi complexe que la lecture. L'organisation horaire ne permet pas toujours d'offrir ces conditions minimales aux élèves les plus fragiles. Il serait important de revisiter ces horaires en favorisant, par exemple, le couplage de deux périodes consécutives de français.

Du côté des livres, le catalogue des réquisitions offre aux classes des œuvres riches et variées pour enrichir la bibliothèque de classe, dont des livres d'auteurs romands. Quant aux méthodes actuelles retenues dans l'espace romand de l'instruction publique pour l'apprentissage de la lecture, ces méthodes sont mixtes (approche visuelle globale et méthode phonique analytique). Or, les études scientifiques, notamment celle d'une étude du *National Reading Panel*, menée en 1998-1999, qui prend en compte 38 recherches, affirme que l'enseignement par la méthode syllabique (phonique synthétique) est plus efficace du point de vue du déchiffrage mais aussi de la compréhension, en particulier pour les élèves des milieux défavorisés et allophones. C'est pourquoi la Direction pédagogique de la DCEO a mis à disposition des enseignants dès 2012 une adaptation de la méthode officielle afin de leur permettre de proposer aux élèves les plus fragiles une entrée dans la lecture avec la méthode syllabique.

L'amélioration du contexte et des objets représente des conditions favorables pour l'apprentissage de la lecture. Toutefois, c'est en se centrant sur l'apprenti-lecteur et la bonne compréhension par les enseignants des processus à mobiliser pour apprendre à lire, que cet apprentissage sera réellement efficace pour tous les enfants. Afin de permettre à chaque élève de progresser en lecture, indépendamment de son milieu familial, cet apprentissage devrait débuter très tôt, dès la 1^{re} année en proposant aux élèves des activités d'exploration de l'écrit, de développement de la conscience phonologique et la connaissance des lettres.

La diversité des processus en jeu dans l'apprentissage de la lecture demande une formation des enseignants portant non seulement sur les démarches d'enseignement/apprentissage, comme l'enseignement systématique de la correspondance phonème/graphèmes, mais

aussi sur les modalités de gestion de la classe : organisation en petits groupes de besoin, différenciation, individualisation, ...

L'enseignement-apprentissage de la lecture devrait donc s'appuyer sur des méthodes dont l'efficacité est validée par la communauté scientifique. Cet enseignement explicite et structuré, avec un étayage important, permettrait d'aider les élèves les plus fragiles. Un entraînement soutenu, structuré et systématique au décodage permet que ce dernier devienne automatisé et que ces élèves puissent se consacrer à la compréhension des textes.

Il est recommandé notamment auprès des élèves du cycle 1 :

- La pratique rigoureuse et systématique de la lecture par la méthode syllabique pour le cycle 1. La pédagogie explicite de l'enseignement de la lecture par une méthode de ce type apparaît comme la plus efficace pour le décodage. Toutefois, il faut également travailler en parallèle le vocabulaire, notamment par le biais de la lecture à haute voix de textes plus longs par l'enseignant.
- La mise en œuvre d'évaluations ou de protocoles d'observation qui permettent le repérage précoce et ciblé de tous les élèves qui rencontrent des difficultés au début de la 3P.

À partir du cycle 2, s'il est bien sûr nécessaire de poursuivre le perfectionnement du décodage, il faudrait se consacrer davantage à la compréhension, et passer de la situation où l'on *aide un élève à comprendre* à celle où *on lui apprend à comprendre* : faire en sorte que l'élève raisonne pour savoir quelles stratégies particulières employer.

Enseigner les stratégies de compréhension de manière explicite, à l'aide d'exercices gradués et répétés, a souvent été laissé de côté chez les élèves à partir de la 7P et il s'agirait là aussi d'insister pour que cela soit pratiqué de façon plus systématique. La Direction générale de l'enseignement obligatoire (D GEO), l'Unité de recherche pour le pilotage des systèmes pédagogiques (URSP) et la Haute école pédagogique du canton de Vaud organisent conjointement en janvier 2020 une conférence de Franck Ramus, psycholinguiste français et directeur de recherches au CNRS⁴ afin de présenter aux enseignants et aux formateurs vaudois les résultats actuels de la recherche.

⁴ www.lscp.net/persons/ramus/fr/index.html

Des objets d'enseignement et des scenarii pédagogiques à privilégier

Dès la 7P, à côté de l'enseignement/apprentissage de la lecture, il ne faut pas négliger le contexte du choix des œuvres et de la manière de les étudier afin de préserver le goût de la lecture. En parallèle à un recentrage du plan d'études quant aux compétences essentielles en lecture attendues en fin de scolarité, il faudrait ainsi veiller à proposer des approches et des genres variés.

Des alternatives à la pratique – encore largement majoritaire – consistant à faire lire à tous les élèves, au même moment, tout ou partie d'un livre à la maison pour l'étudier en classe à une date donnée devraient être mises en avant :

- La classe inversée en littérature permet aux élèves qui renoncent à affronter la lecture en autonomie à la maison – parce que le texte leur paraît trop long, trop compliqué, trop ennuyeux – d'entrer plus facilement dans la tâche. Partage, échange, collaboration : cette modalité de classe inversée peut être aussi une manière d'accompagner l'élève à distance pour éviter le décrochage et pour renforcer la motivation. Selon les cas, on va demander aux élèves de préparer en amont le lexique, les thèmes, le contexte, etc., afin de profiter au maximum de la lecture du texte en classe.
- La lecture multimodale doit être enseignée car il est essentiel aujourd'hui de pouvoir saisir le sens et comprendre le message produit par différents vecteurs (textes, images, sons) souvent présents ensemble. La bande dessinée, les SMS (conçus de mots, de pictogrammes, de caractères gras...), les pages internet, les liens hypertextes, les magazines. Pour évoluer dans ce nouvel univers principalement conçu d'images, les élèves ont besoin de stratégies spécifiques à la lecture multimodale pour comprendre, analyser et critiquer les différentes informations qui défilent sous leurs yeux. Des compléments permettant de travailler ces apprentissages devraient rapidement être apportés au plan d'études.
- Le livre numérique apporte une dimension nouvelle à l'objet-livre traditionnel. Il offre des perspectives de différenciation (écoute de certains passages, lexique immédiatement disponible, recherches multiples à travers l'œuvre) et stimule les élèves qui peuvent créer,

seuls ou en collaboration, tout ou partie d'un ouvrage multimodal en classe.

- L'utilisation cadrée des réseaux sociaux, par exemple *Twitter* (journaux dialogués, fils de commentaires, «Twictées», twaikus) et *YouTube* (Book Tube) doivent être présentés et utilisés au travers de leurs aspects collaboratifs et de leur plus-value pédagogique : faire lire les élèves, développer leurs compétences à formuler un jugement personnel de manière claire et convaincante et possibilité de partager ce dernier via des plateformes numériques. Cependant, des solutions doivent encore être trouvées pour sécuriser les données personnelles des élèves.
- Toujours dans le cadre d'une éducation aux médias, la lecture ritualisée de journaux à l'école offre aux élèves la possibilité d'analyser leurs réactions face à une lecture et développe l'esprit critique (fake news, etc.). L'élève enrichit sa réflexion par les échanges avec son enseignant et ses pairs en développant sa conscience citoyenne. Ce dispositif permettrait dans le même temps un soutien à la presse en contractant des abonnements pour tous les établissements du canton.
- Les ateliers d'écriture créative placent les élèves dans une double posture, à la fois d'écrivain et de lecteur. Le carnet dans lequel l'élève expérimente différents genres d'écrits et de formes «Post-It», poésie, collage, chanson, pastiche, argumentation... devient un véritable objet littéraire qu'il est fier de partager, de faire lire à ses camarades, enseignants ou parents.
- On doit également prendre en compte l'enseignement de la lecture à voix haute, pour soi (pour répéter son rôle, apprendre par cœur sa «récitation» ou encore entendre les sonorités des vers) ou pour autrui (lire un conte à un public déterminé, un discours à la tribune d'une assemblée ou un journal à la radio ou à la télévision). Ces exemples de lecture pour autrui n'ont rien de limitatif et on pourrait encore y ajouter la lecture collective d'instructions, de rapports, de citations, d'œuvres, etc. Lire à haute voix permet de travailler sur le débit, le rythme, le ton, l'intention dans des situations, afin de faire comprendre et ressentir, à soi-même comme à l'autre, la teneur d'un texte.
- La place de la dictée dans un enseignement de la lecture/écriture mérite d'être réprécisée. Cet exercice, lorsque les élèves participent

activement à son élaboration, peut être un vecteur de socialisation, de collaboration et de créativité autour du texte et de sa transmission («le rallye-dictée», la «Twictée» déjà citée, «La dictée pour tous», ...) et, bien utilisé, il peut être un outil d'apprentissage efficace du fonctionnement de la langue («la phrase dictée du jour», «la dictée sans faute»).

Il est également recommandé de travailler des genres différents qui semblent bien plus familiers aux élèves que ceux généralement utilisés en classe. Il n'est pas question ici de démagogie, mais bien de multiplier les entrées, en s'appuyant sur des œuvres de qualité et des pratiques enrichissantes pédagogiquement et qui offrent d'importantes perspectives créatrices :

- L'éthique et la philosophie méritent sans doute d'être abordées au travers de textes et problématiques propres pour favoriser le vivre ensemble et susciter une saine pratique du débat et de ses codes. Le département demandera à ce qu'elles soient intégrées dans les nouveaux moyens romands de l'enseignement du français du Cycle 3.
- La poésie doit «vivre» dans la classe, par exemple à travers le slam et le rap, poésies urbaines mêlant jeux de langue, variété de rythmes et mélange des origines. Aborder le texte poétique sous ses multiples formes et avec une grande ouverture d'esprit offre aux élèves un espace d'expression varié, permettant de travailler la langue, le rapport au corps, aux émotions, de manière multidisciplinaire tout en stimulant la créativité et la confiance en soi. Il faudrait encore promouvoir davantage des manifestations qui fédèrent les acteurs de la poésie (par ex. «Le printemps de la poésie»), notamment par une participation des établissements scolaires, ou des ressources gratuites en ligne (*poesieromande.ch* ou *poesie-en-classe.ch*).
- Les outils que peut apporter l'enseignement du théâtre favorisent une appropriation à la fois singulière et partagée des textes et une fabrique ludique du sens. La lecture à voix haute et la production de textes destinés à être adressés nécessitent une formation de base portant sur le travail de la voix, les placements et les déplacements des corps dans l'espace, l'écoute de l'autre et l'attention à la situation. Des exercices de base forment la perception et l'expression en engageant le corps tout entier.

- Cet enseignement permet aussi l’aisance dans l’oralité, initie à la distribution de la parole dans un débat, développe la confiance en soi. Il permet également de développer l’imagination, de structurer la pensée et d’affiner la capacité à argumenter et à convaincre dans une situation concrète. L’élève est amené à prendre conscience de son potentiel de lecteur, d’acteur et d’auteur et il a l’occasion de vivre, de commenter et de transmettre ses émotions, dans un cadre défini et bienveillant.
- Le théâtre favorise les liens entre les élèves, où chacun est capable de déployer un imaginaire créatif et d’exister au sein d’un groupe dans un rapport de confiance; il est ainsi un laboratoire du sens échangé qui offre de solides bases au vivre-ensemble.

On le constate, la place consacrée à l’oral et à son enseignement s’annonce prioritaire. Les pistes et les réflexions élaborées lors de la journée cantonale de formation continue organisée ce printemps⁵ doivent ainsi être poursuivies et renforcées. En ce sens, il serait judicieux de mettre à profit la période hebdomadaire supplémentaire accordée de la 9^e à la 11^e année pour travailler les divers aspects de l’enseignement de l’oral, en compréhension comme en expression.

⁵ L’oral, ça s’enseigne?!, journée cantonale de formation continue organisée conjointement par la HEP Vaud, la DGEO, l’ECES et l’URSP le 20 mars 2019 a réuni plus de 300 enseignants vaudois www.hepl.ch/cms/accueil/actualites-et-agenda/actu-hep/loral-ca-senseigne.html

Ouverture vers l'extérieur

La transmission du goût de la lecture, enfin, ne peut se passer d'un échange avec des acteurs extérieurs à l'école. Cela participe encore une fois à la volonté de donner du sens aux apprentissages et de renforcer la motivation.

- L'organisation de journées portes ouvertes est encouragée dans les écoles du canton, journées durant lesquelles les créations écrites, orales ou multimodales des élèves sont présentées au public. («Affiches d'écrivains», couvertures de livre retravaillées, jeux d'évasion...)
- Des actions ponctuelles ou ritualisées peuvent être proposées dans les établissements. Cela peut consister en des moments où tout le monde s'arrête pour lire ou pour écrire, d'autres où les élèves comme les enseignants décident de parler de leurs lectures en cours, mais aussi à des lectures dans d'autres classes (de degrés et/ou niveaux différents) ou établissements.
- La mise sur pied d'événements plus importants et plus visibles, impliquant de multiples partenaires, telles qu'une semaine de la lecture, des dictées publiques, des collaborations dans le cadre d'une manifestation culturelle ou des actions davantage ancrées dans le temps, comme «Le bruit des pages». Ces dernières sont pratiquées avec succès depuis plusieurs années en France, en Belgique, au Canada et, déjà, dans certains établissements du canton. L'entrée en littérature est motivée par une pratique régulière et la possibilité de côtoyer des camarades et des adultes qui lisent pour le plaisir. Même les élèves qui ne savent pas encore lire en profitent en feuilletant des ouvrages et en adoptant les habitudes et la posture du lecteur. Les écoles qui ont expérimenté ces actions ont relevé des effets très positifs tant sur le rapport à la lecture que sur le climat à l'intérieur de l'établissement.

Les Bibliothèques scolaires

Les bibliothèques scolaires, coordonnées par la Bibliothèque cantonale et universitaire - Lausanne (BCUL), constituent des lieux de convivialité, de détente et de créativité. Au cœur de l'école, les activités pédagogiques qui y sont réalisées portent sur tous les types de lecture. Elles permettent également aux élèves d'écrire, de créer et de partager dans

un contexte différent de celui de la classe. La transmission du goût pour la lecture et l'écriture constitue un des objectifs principaux des prestations pédagogiques qui sont délivrées par les bibliothécaires scolaires (environ 7400 périodes en 2018, réalisées par 80 professionnels). L'objectif est à la fois de transmettre le plaisir de lire et également de rendre les élèves autonomes dans leurs choix de lectures et critiques dans leurs recherches d'information. Ces animations pédagogiques, en pleine expansion, sont développées, enrichies et partagées au sein du réseau vaudois des bibliothèques scolaires.

Les fonds documentaires des bibliothèques scolaires sont constitués spécifiquement en fonction du plan d'études et avec l'objectif de donner envie aux élèves de découvrir la lecture en groupe et individuellement.

Perspectives et innovations

Les animations pédagogiques liées à la **lecture multimodale** (BD, périodiques, documentaires, sites internet, etc.), au développement du sens critique face aux sources et aux types d'informations (par ex. : repérage des *fake news*), à la production de contenus en ligne (par ex. : *book-tubing*) sont en fort développement dans les bibliothèques scolaires.

La possibilité de créer des **FabLabs** en bibliothèques scolaires a été développée par la BCUL et la Direction pédagogique de la DGEO. Un groupe de travail a mis sur pied trois types d'animations pédagogiques, adaptables pour les degrés scolaires 1 à 11 Harmos. Les objectifs du Plan d'études romand (PER) qui sont concernés sont à la fois la promotion de la lecture, mais également ceux de la formation générale, des capacités transversales et des arts.

Le contenu de ces animations a été validé quant aux contenus pédagogiques (cycle 1 : Création d'un tableau gravé, inspiré d'un conte, Cycle 2 : Création de marque-pages sur la base d'une recherche documentaire, Cycle 3 : Création d'une fresque composée des titres des livres que les élèves aimeraient écrire).

Deuxième partie

Les axes de la politique vaudoise en faveur du livre

Les actions publiques en faveur du livre ne peuvent se concevoir aujourd'hui sans tenir compte de la dimension identitaire, culturelle et territoriale impliquant les différents niveaux que sont les communes, les cantons, les régions et la Confédération. Dans le domaine du livre, des mécanismes de complémentarité et de subsidiarité ont été mis en œuvre ces dernières années, en particulier en ce qui concerne le soutien à l'édition et à la promotion de la lecture. Un dialogue entre les différents acteurs, et à tous les niveaux, doit être encouragé pour aborder les enjeux futurs et formuler des recommandations.

Soutien aux auteurs

Les auteurs sont des agents culturels, des artistes à part entière qui exercent leur activité artistique souvent de manière solitaire. Leurs revenus sont tirés de la vente de leurs publications ou de leurs prestations publiques rémunérées. Pour soutenir leurs activités d'écriture, l'État met à disposition des résidences d'écriture et met au concours annuellement **une bourse à l'écriture** afin de permettre à des auteurs vaudois, ou durablement établis dans le canton de Vaud, de développer un projet d'écriture ambitieux et novateur en disposant de temps pour l'élaboration d'un projet d'écriture, dans différentes disciplines telles que le roman, l'essai, la prose, les nouvelles, le théâtre ou l'humour. Par ailleurs, l'État souhaitant honorer l'œuvre ou la contribution d'un écrivain, décerne **des Prix** au travers de la Fondation vaudoise pour la culture (FVPC).

Soutien à l'édition

Une œuvre littéraire ne peut exister sans l'intervention d'un éditeur et/ou d'un diffuseur. En plus d'assurer la diffusion d'une œuvre, les éditeurs procèdent à une sélection des manuscrits, assurant ainsi une certaine qualité et pertinence des œuvres publiées. L'ère numérique et les mutations apparues tant du point de vue du support que des modalités de diffusion (ventes en ligne) impliquent de nouveaux modèles économiques pour les structures traditionnelles. Pour soutenir ces activités éditoriales, le Canton accorde **des aides ponctuelles à l'édition/publication** d'auteurs vaudois, en particulier dans les domaines du

roman, de la fiction, des nouvelles, de la poésie, de la prose, des essais et du théâtre. En plus, il alloue **des aides ponctuelles à la publication d'ouvrages ou d'essais historiques** concernant soit l'histoire vaudoise, soit des personnalités vaudoises. Les aides sont allouées à un éditeur à condition que l'ouvrage soit référencé sur le plan historique et qu'une diffusion publique soit prévue.

Pour encourager les éditeurs à renforcer leur soutien à la promotion de leur catalogue et de leurs auteurs, l'État a décidé de développer de nouvelles formes de soutiens en accordant :

- **Des aides triennales, sous forme de convention**, au travers de mises au concours, afin de soutenir **des maisons d'édition vaudoises** pour la publication de leur programme éditorial, mais également pour les encourager à développer leur capacité de diffusion et de promotion de leurs auteurs ainsi que leur démarche vers le passage au numérique. Ces conventions peuvent associer, de cas en cas, la commune du siège de la maison d'édition qui voudrait compléter le soutien cantonal par une aide financière communale complémentaire.
- **Des aides ponctuelles à un éditeur ou un groupe d'éditeurs** participant à **des salons ou des foires nationales ou internationales**. Les projets de type « médiation culturelle » destinés à différents publics (jeunes, non-lecteurs, seniors, etc.) et regroupant plusieurs éditeurs, sont privilégiés.
- **Des aides ponctuelles aux maisons d'édition vaudoises** qui souhaiteraient relever **le défi du numérique** en opérant un virage tant au niveau de la numérisation de leur catalogue que par l'utilisation des réseaux sociaux et d'internet pour la promotion et la vente de leurs publications.

Soutien à la diffusion

Les librairies, en plus d'être un lieu de vente pour les livres, exercent une fonction de lieu culturel local. Ce sont des espaces de convivialité où l'on vient souvent en famille se faire conseiller pour acheter des livres, qu'ils soient de type récréatif ou scolaire, ou répondant à des besoins pratiques ou professionnels. Les librairies sont peu soutenues par la manne publique car leur fonction économique les dessert. Indispensables dans la chaîne du livre, les librairies méritent pourtant l'attention des collectivités publiques. Le soutien à leurs activités

par le Département en charge de la formation se traduit par **une politique d'achat responsable** adoptée par les bibliothèques scolaires, publiques et universitaires, mais aussi par les établissements scolaires, par les professeurs et les enseignants. Malgré le prix parfois plus élevé à payer par les collectivités publiques, le gain en termes de chiffre d'affaires pour les librairies est important, leur assurant ainsi une certaine viabilité.

Le Canton renforce son soutien aux libraires en leur allouant **des aides ponctuelles pour assurer la promotion des auteurs vaudois** auprès des publics, mais uniquement au travers de manifestations non commerciales.

Soutien à la promotion d'auteurs vaudois et à la sensibilisation à la lecture

Les auteurs vaudois et leurs ouvrages sont parfois méconnus du public. Certes, le volume annuel des publications en terres vaudoises est impressionnant et nombre de ces œuvres mériteraient de rencontrer leurs publics. Des actions de médiation culturelle auprès de différents publics permettent d'augmenter la visibilité des œuvres littéraires, d'organiser des rencontres avec des auteurs et de promouvoir les œuvres qui ont un ancrage territorial fort. Pour soutenir ses actions, l'État accorde des aides régulières annuelles à des manifestations reconnues d'intérêt suprarégional comme **le Livre sur les quais** qui favorise la rencontre entre les auteurs, les jeunes et le grand public.

De plus, des aides ponctuelles sont accordées **aux salons et cafés littéraires** qui offrent une programmation annuelle publique invitant des auteurs vaudois, à condition que les organisateurs rémunèrent les auteurs pour leur prestation.

L'État, dans sa volonté de renforcer ses partenariats avec des organismes engagés dans le soutien à la lecture, au livre et aux auteurs, appuie les projets suivants :

- **L'Association Vaudoise des Écrivains (AVE)** pour ses activités d'organe fédérateur et l'organisation de rencontres entre auteurs et publics. Un effort particulier leur est demandé pour assurer la présence d'auteurs vaudois et romands dans les gymnases.
- Les institutions chargées de promouvoir le livre et la lecture auprès des milieux scolaires, notamment au travers de rencontres avec des

auteurs, des journées cantonales de formation organisées par la Direction pédagogique en collaboration avec la HEP, d'un éventail de formations continues pour améliorer l'enseignement de la lecture proposé par la HEP, d'animations pédagogiques proposées par les bibliothécaires en milieu scolaire ou par la mise à disposition d'ouvrages spécifiques. Parmi les institutions soutenues, on peut citer notamment **Bibliomedia**, **Globlivres**, **le Roman des Romands**, **l'Association Arole** et **l'Institut Suisse Jeunesse et Média**.

- Des activités **de médiation culturelle** auprès de différents publics, notamment pour les jeunes et les personnes en difficulté d'apprentissage. Comme exemple **Le Carabouquin**, **le Samedi des bibliothèques**, **les Sept merveilles d'Yverdon-les-Bains**.
- **Des manifestations ou des festivals** programmant des auteurs et favorisant la rencontre entre les auteurs et le public. Citons des manifestations telles que **Tulalu ?!**, **BD-Fil**, **Lausan'noir**, etc.
- **Des revues littéraires** mettant en lumière la création littéraire vaudoise et romande au travers de publications de textes ou de critiques, telles que **Le Persil**, **la Revue Belles Lettres**, etc.

Mise à disposition et conservation des livres

La Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne (BCUL) est une institution publique à vocation patrimoniale, culturelle et académique. Disposant de collections importantes et très engagée dans la numérisation de son catalogue et de certains fonds, elle assure un rôle académique et culturel en mettant à disposition des usagers le plus large accès possible aux documents et informations pertinents. Son rôle patrimonial s'exerce notamment au travers de la conservation de la production documentaire locale (dépôt légal) et des collections précieuses. Elle poursuit également une mission de coordination au niveau des bibliothèques scolaires vaudoises et conduit le développement d'un réseau de bibliothèques (Renouvaud), notamment en y intégrant toutes les bibliothèques de la Direction de l'enseignement/formation obligatoire et post-obligatoire. Pour soutenir ses actions, le Canton accorde :

- **Des moyens financiers nécessaires au fonctionnement de la BCUL**, au travers du budget ordinaire, afin de maintenir des services de qualité, une grande accessibilité au public et des manifestations

de médiation, le renouvellement et l'acquisition d'ouvrages et de fonds, les efforts consentis pour la numérisation des catalogues et le développement d'un réseau avec les bibliothèques vaudoises.

- Des aides ponctuelles pour soutenir les activités de **BiblioVaud**, dont la BCUL est membre fondatrice, dans le cadre de manifestations de médiation destinées au grand public dans les bibliothèques dont, en particulier, **le Samedi des bibliothèques**.
- Depuis l'automne 2018, un certain nombre d'éditeurs romands transmettent au réseau des bibliothèques scolaires les ouvrages qu'ils jugent pertinents pour un public scolaire, et après validation, une sélection des ouvrages est régulièrement présentée au réseau des bibliothèques scolaires.

Lausanne, 11 novembre 2019



**Département de la formation,
de la jeunesse et de la culture**